



Jorat-Mézières, le 18 mars 2025

Conseil Communal
JORAT-MEZIERES

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DU 18 MARS 2025

Présidence : Monsieur Blaise Vuille

Le Conseil communal de Jorat-Mézières, en sa séance, a décidé :

- Préavis N°01/2025 : Demande de crédit d'étude de Fr. 210'000.00 pour la réfection de la Route du Village et de la Route de Praz Repos à Carrouge
 - d'autoriser la Municipalité à réaliser l'étude pour la réfection de la Route du Village et de la Route de Praz-Repos à Carrouge ;
 - d'octroyer un crédit d'investissement de Fr. 210'000.- ;
 - de permettre à la Municipalité de financer les travaux selon les modalités proposées.

- Préavis N°02/2025 : Demande de crédit de Fr. 100'000.00 pour la transformation du local, situé au rez du Collège de Ferlens, en cabinet de physiothérapie
 - d'autoriser Municipalité à réaliser les travaux de transformation du local situé au rez du Collège de Ferlens, en cabinet de physiothérapie ;
 - d'octroyer un crédit d'investissement de Fr. 100 000.00 ;
 - de permettre à la Municipalité de financer les travaux, selon les modalités proposées.


- Préavis N°03/2025 : Demande de crédit de Fr. 96'000.00 pour l'analyse globale des bâtiments de la commune
 - d'autoriser la Municipalité de réaliser l'étude globale de l'état des bâtiments communaux ;
 - d'octroyer un crédit d'investissement de Fr. 96 000.- ;
 - de permettre à la Municipalité de financer les travaux selon les modalités proposées.

Ainsi délibéré en séance du dix-huit mars deux mille vingt-cinq.

Le Président,

Blaise Vuille



La secrétaire,

Catherine Poncelet